

Réunion du Comité du 12 décembre 2023

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 12 Décembre 2023 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 05 décembre 2023

Présents : AUGROS Evelyne ; BARBAIRE Jean Luc ; BERSET Pierre ; BERTRAND Alain ; BEUZE Daniel ; BODEAU Eric ; BOQUET Jacques-André ; BOURDIER Sylvie ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Gérard ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE David ; CHATELAIN François ; CHAUMETTE Raymond ; CHAVANT Philippe ; COLNET Bernard ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; FAYARD Mireille ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; HIVERT Eric ; JANNOT Florence ; JULLIARD Christian ; LABESSE Jean Claude ; LARDY Loïc ; LEFEUVRE Florent ; LUGUET Fabienne ; MALFAISAN Frédéric ; MATIGOT Jean Roland ; MENAGER Eric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Christophe ; MOUTAUD Dominique ; NIQUET Jean-Marc ; PINLOCHE Isabelle ; PIRON Cédric ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMON Sophie ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VAN DRIEL Arie ; VELGHE Jacques ; VIARD Philippe ; VIEILLERIBIERE Claude ; VIRMONT Fabien ; VOISIN Michel.

Suppléants : AUGER Pierre ; BOURSAULT Sébastien ; BRUNATI Gilles ; DAUDON Moïse ; GALATEAU André-Jacky ; LECLERE Henri ; LEONNARD Marie ; PASCAUD Pierre ; PICHON Bruno ; RENGEAR Jean-François

Excusés : APPERE Roger ; AUCOUTURIER Alex ; AUDONNET Jean Louis ; AUDOUX Patricia ; AUFAURE Patrick ; BARAT Geneviève ; BIGALION Marie-Pierre ; BLANCHET Bernard ; BLED Nicole ; BOGAERT Marie-Laure ; BOURSAULT Sébastien ; CARIAT Jacky ; CHASSAGNE Bertrand ; CHETIF Evelyne ; DIAZ Florence ; DINDAULT Gérard ; DIOT Bernard ; FAUVEAU Pascal ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLENISSON Marie-Claude ; GRIMAUD Hervé ; GUILLOT Laurent ; HAMONEAU Nicolas ; HUMBERT Isabelle ; LAMONTAGNE Gilles ; PICHON Sabine ; PIOFFRET Jean-Marc ; ROGET Valérie ; VAREILLAUD Yannick ; VERBRUGGHE Isabelle ; VINCENT Victorien ; VOISIN Stéphane ; WOUTERS Christian

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean-Roland

PETITJEAN Daniel (BONNAT) donne pouvoir à CHAVANT Philippe (CCPCM)
PICHON Sabine (SAINT ELOI) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick (CAGG)
CHETIF Evelyne (LIZIERES) donne pouvoir à CHAPUT J-Paul (CCBGB)
VINCENT Victorien (LA SOUTERRRAINE) donne pouvoir à VIARD Philippe (LA SOUTERRRAINE)
GAZONNAUD J-Luc (NOTH) donne pouvoir à MATIGOT J-Roland (VAREILLES)
VOISIN Stéphane (ST MAURICE LE SOUT) donne pouvoir à AUGROS Evelyne (CCPS)
GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à Bruno DARDAILLON (CCPD)
GRIMAUD Hervé (CCCC) donne pouvoir à BEUZE Daniel (CCCC)

DELIBERATION n°2023-02-058

Collège : Déchets

	Physique	Voix
Membres	25	75
Présents	17	51
Pouvoirs	1	3
Votants	18	54

Code nomenclature : 7.10 – Divers

Objet : Contribution 2024 des EPCI adhérents à la compétence traitement

Monsieur Le Président rappelle qu'au 1er janvier, 5 EPCI rejoignent Evolis 23 sur la compétence traitement des déchets, incluant la prévention. Les statuts prévoient que

*Le service de traitement est financé par une contribution des communes et/ou EPCI adhérents calculée en fonction du coût réel du service, en tenant compte des activités éventuellement rattachées.
Ce coût est calculé en prenant en compte l'ensemble des charges et produits du service.
Ce coût peut être mutualisés entre tout ou partie des adhérents et modulé en fonction des performances
Cette contribution est assise au prorata des populations de chaque adhérent (populations totales du dernier recensement)
Les contributions assises de l'année N sont déterminées, pour chaque activité rattachée au traitement, par application aux populations arrêtées au 1^{er} janvier de l'année N, des montants unitaires fixés pour l'année N. Ces contributions sont appelées par 1/12 et payables au plus tard dans les 30 jours qui suivent*

Les contributions définitives seront fixées au moment du vote du budget, mais il est proposé de fixer une contribution provisoire permettant d'appeler des 1/12 en attendant. En accord avec le COPIL il est proposé que cette contribution provisoire soit assise sur les coûts prévisionnels annoncés, soit 53€/hab soit des contributions de

EPCI	Population 2023	Contributions 2024 provisoires
CC Creuse Confluence	16 094	852 982
SICTOM Chénérailles	8 035	425 855
CC Creuse Grand Sud	12 184	645 752
CC Creuse Sud Ouest	9 102	482 406
CC Marche et Combraille en Aquitaine	2 571	136 263



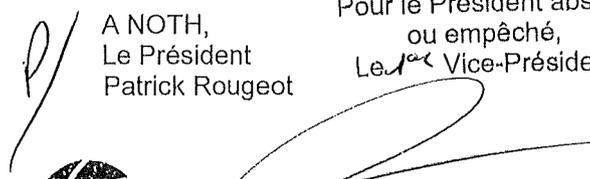
Après délibération, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver les contributions provisoires pour les EPCI traitement qui seront appelées par douzième à partir de janvier 2024

PUBLICATION : 19 DEC. 2023

P/ A NOTH,
Le Président
Patrick Rougeot

Pour le Président absent
ou empêché,
Le Vice-Président



évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 65 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073